

**ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
EN AGRICULTURE DES ELEVES AU BURKINA FASO : CAS DU CENTRE
DE PROMOTION RURALE (CPR) DE GOUNDI**

Désiré N. Poussogho

Institut des sciences des sociétés/CNRST/Burkina Faso

Lazare Bayili

*DPEPS SISSILI (Direction Provinciale des Enseignements Post-primaire et Secondaire de la
Sissili)*

Mamadou Sanogo

Université de Lomé

Et

Rasmata Sawadogo

Université Pr Joseph Ki-Zerbo

desirepoudiougou@yahoo.fr / bayililazare4@gmail.com / sanogomamadou45@yahoo.fr
[/ssawadogorasmata@gmail.com](mailto:ssawadogorasmata@gmail.com)

Résumé

Le Burkina Faso est un pays où l'agriculture occupe une place importante dans l'économie nationale et constitue un vaste secteur pourvoyeur d'emplois. Pour lutter contre le chômage des jeunes en milieu rural, l'État burkinabè s'est investi à former les jeunes à travers les Centres de Promotion Rurale (CPR). À la fin de la formation, l'État accorde aux sortants des kits pour leur installation. Cependant, malgré ce soutien, les sortants de ces structures de formation rencontrent des difficultés à s'insérer dans le domaine pour lequel ils ont été formés. Cette recherche vise à comprendre les facteurs explicatifs des difficultés de développement des compétences des jeunes formés au CPR de Goundi. Les données ont été collectées grâce à des observations directes en classe, des entretiens et

des enquêtes par questionnaires auprès des différents acteurs. L'hypothèse selon laquelle les difficultés de développement des compétences des élèves formés s'expliquent par des facteurs sociaux et ceux liés au dispositif de formation a été partiellement confirmée. En effet, les résultats révèlent que si les facteurs sociaux constituent une réelle entrave au développement des compétences des jeunes formés, le dispositif de formation dans le CPR de Goundi quant à lui est de qualité.

Mots-clés : enseignement agricole, élèves, compétence, agriculture, Burkina Faso.

Abstract

Burkina Faso is a country where agriculture occupies an important place in the national economy and constitutes a large sector providing employment. To fight against youth unemployment in rural areas, the burkinabè state has invested in training young people through Rural Promotion Centers (CPR). At the end of the training, the state grants the graduates kits for their installation. However, despite state support, those graduating from these training structures encounter difficulties in integrating into the field for which they were trained. This research aims to understand the factors explaining the difficulties in developing the skills of young people trained at the CPR in Goundi. The data was collected through direct classroom observations, interviews and questionnaire surveys with the various stakeholders. The hypothesis according to which the difficulties in developing the skills of the students trained can be explained by social factors and those linked to the training system has been partially

confirmed. Indeed, the results reveal that if social factors constitute a real obstacle to the development of the skills of young people trained, the training system in the CPR of Goundi is of high quality.

Keywords: agricultural education, students, skills, agriculture, Burkina Faso.

Introduction

Le développement socioéconomique du Burkina Faso est basé en grande partie sur les activités relevant du secteur rural. En effet, la population active burkinabè dans sa majorité pratique les activités agricoles dominées par une agriculture de subsistance à l'échelle des petites exploitations familiales.

Pour assurer un avenir meilleur à une telle population, le Burkina Faso a décidé de reformer son système éducatif à travers les textes portant sur la réforme de l'éducation qui incluent l'enseignement technique et professionnel et la formation agricole dans le grand système éducatif. Cette refondation du système éducatif vise à rendre l'éducation plus adaptée, plus cohérente et plus fonctionnelle, accessible à toutes les couches sociales burkinabè, tout en formant l'apprenant à devenir un homme capable de se prendre en charge et de contribuer au développement de son pays.

Pour ce faire, l'État burkinabè estime que le maintien des jeunes dans leurs terroirs et le développement de l'agriculture passe par un investissement important dans le capital humain (PNDES, 2016-2020). C'est dans cette optique que l'État s'est investi depuis les années 80 dans la

formation des jeunes entrepreneurs agricoles à travers les CPR. Au nombre de neuf (9) sur l'ensemble du territoire national, ces structures ont pour mission de former des jeunes, principalement ruraux, dans leur environnement social de vie afin qu'ils s'insèrent au métier d'agriculteur et contribuer à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire afin de réduire le problème de chômage et de pauvreté. Pour soutenir les sortants de ces structures de formation agricole à s'investir dans leur domaine de formation, des efforts sont faits chaque année afin de les accompagner à mieux s'insérer en agriculture. Cependant, on constate une faible capacité d'embauche des jeunes formés. Bon nombre d'entre eux se trouvent dans l'incapacité de développer leurs compétences en agriculture. On assiste à des déperditions dans le domaine agricole malgré les énormes efforts d'accompagnement de l'État. Mieux, certains apprenants ayant bénéficié de la subvention de l'État n'arrivent pas à toujours s'insérer dans le domaine. En effet, le quotidien burkinabè Sidwaya, paru le 05/09/2017 intitulé « *Centre de promotion rurale PK60 de Fada : la désillusion au bout du compte* », relate les énormes difficultés des jeunes formés. Selon cet article, les sortants se détournent du métier pour lequel ils ont été formés au profit d'autres activités. Cette situation des jeunes post-formation impacte l'intérêt que les nouvelles recrues peuvent avoir pour ces centres ; d'où le phénomène de désertion constaté dans ces structures de formation. Ce travail de recherche vise à connaître les facteurs explicatifs du faible développement des compétences en agriculture des jeunes formés et équipés des CPR. Nous partons de l'hypothèse générale selon laquelle le faible développement des compétences des jeunes formés et

équipés en agriculture issus des CPR est dû aux facteurs pédagogiques et sociologiques. Notre travail s'articule autour de trois points. Après avoir fait une brève revue de littérature sur l'éducation et le développement des compétences agricoles, nous allons aborder la méthodologie de la recherche et nous terminerons avec les résultats de la recherche.

1. Éducation et développement des compétences professionnelles en agriculture

Au Burkina Faso, de nombreuses expériences d'installation des jeunes formés ont été menées dans le passé à travers des dispositifs post-formation prévus pour accueillir les jeunes. Les auteurs comme L. B. Ouédraogo (1977) et A. Rouamba (1982) ont abordé la question. Pour ces derniers, il s'agissait entre autres des Groupements Post Scolaires (GPS) des jeunes du système d'éducation rurale et les Groupements des Jeunes Agriculteurs du système de Formation des Jeunes Agriculteurs (FJA). Ces dispositifs ont été créés pour consolider et pérenniser les acquis de la formation. Ils ont connu des échecs, car ils n'étaient pas en adéquation avec les réalités de nombreuses régions du pays. Ce fut le cas des GPS créés dans le cadre de l'éducation rurale qui n'ont pas survécus car ils ressemblaient aux associations traditionnelles de la chefferie "Naam". Or, les autorités visaient par la création des GPS, la conservation, l'amélioration et la mise au service du développement économique du pays des connaissances acquises à l'école rurale (L. B. Ouédraogo L. B., 1977 et A. Rouamba, 1982). Cet échec est dû à la non implication des bénéficiaires. Les difficultés d'insertion socioprofessionnelles des jeunes

formés sont aussi dues à l'insuffisance des ressources humaines pour les accompagner. Selon Sanou (2000) et Waongo (2000), le rétrécissement du réseau de vulgarisation agricole, de la capacité des agents à répondre aux besoins et attentes des agriculteurs limite le contact entre les jeunes formés et les services techniques. A. Maragnani (2008), quant à lui, insiste sur le développement d'une politique de l'éducation et la formation professionnelle en faveur d'un grand nombre de jeune ruraux afin de lutter contre la pauvreté à travers la promotion d'activités génératrices de revenus et de croissance en milieu rural mais de donner aussi les mêmes chances de réussite pour ceux-ci. Une étude de la FAO/OIT(2008), menée au Libéria, a démontré que l'agriculture moderne offre un potentiel très important de création d'emplois et de richesse et qu'elle peut absorber un grand nombre de jeunes candidats à la migration. Mais, il faut pour cela élaborer des stratégies qui rendent le secteur agricole suffisamment attractif pour que les jeunes s'y engagent. Quant à Toulmin et *al.* (2003), Waongo L. (2009), l'amélioration de la productivité des jeunes formés est fortement liée à l'accompagnement à travers la mise à disposition d'intrants de qualité et en quantité. L'insertion socioprofessionnelle passe aussi par le développement d'un excellent environnement politique et institutionnel disposé à soutenir les formés. Ainsi, l'insuffisance du matériel agricole constitue un obstacle à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Pour IPD/AOS¹³¹ (2004) et Waongo (2009), malgré la politique d'appui en équipement des jeunes formés, pratiquée par certains centres, le problème d'équipement demeure. Cette politique se focalise sur un certain nombre

¹³¹IPD/AOS : Association Internationale Institut Panafricain pour le Développement

de matériel, qui forcément ne sont pas ceux désirés par les jeunes formés. Le manque de système de financement agricole adapté constitue un obstacle pour l'équipement des jeunes. La plupart des institutions financières ont des conditions d'octroi des crédits agricoles très rigides. Cette rigidité réside dans les garanties sûres que les jeunes sortants doivent apporter pour les prêts. Mais, vu qu'ils ne possèdent pas de biens au départ et que l'exploitation n'est pas encore en production, cela constitue une difficulté majeure.

Au regard de cette revue de littérature, nous retenons que l'étude de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes formés pour exercer dans le domaine agricole ne peut se faire sans tenir compte des multiples difficultés rencontrées par les formés. Deux catégories de facteurs retiennent notre attention. Il s'agit des facteurs sociaux et des facteurs liés au dispositif de formation qui sont susceptibles d'agir sur le développement des compétences professionnelles.

2. Méthodologie de la recherche

Nous avons effectué l'enquête de terrain au CPR de Goundi qui est une structure publique pluridisciplinaire de formation agricole non formelle qui a été créé en 1988. Il est situé dans le département de Réo province du Sanguié, région du Centre-Ouest, plus précisément dans le village de Goundi. Il est à 15 kilomètres de Koudougou sur l'axe Koudougou-Dédougou (RN 14).

La population cible est principalement composée des élèves du CPR de Goundi formés et équipés dans le domaine agricole, les employeurs des

jeunes issus du CPR de Goundi, des formateurs du CPR et de la structure de coordination (DECF) et le personnel administratif du CPR de Goundi. Les élèves issus du CPR de Goundi ayant bénéficié d'un accompagnement à l'installation constituent la première catégorie de personnes enquêtées. Selon des données du centre, l'effectif total disponible des sortants est d'environ 83 élèves toutes promotions confondues. Les informations sont collectées auprès de ces 83 jeunes. La deuxième catégorie de la population est composée des acteurs impliqués dans la formation des jeunes dans les CPR. Il s'agit entre autres des formateurs, du premier responsable du CPR et des acteurs de la structure de coordination au niveau central. Nous avons donc retenu tous les formateurs qui sont au nombre de huit (08), le directeur du CPR de Goundi et le directeur de la structure de coordination (DECF). La troisième catégorie concerne les employeurs de certains sortants du CPR. Quinze (15) employeurs, compte tenu de la faible employabilité des jeunes, ont été retenus. L'échantillon est ainsi composé de 108 individus au total. Le récapitulatif de notre échantillon de recherche est consigné dans le tableau ci-après :

Tableau 1: récapitulatif de nos enquêtés

N°d 'ordre	Participants à l'enquête	Effectifs
01	Élèves formés du CPR de Goundi	83
02	Employeurs des jeunes issus du CPR de Goundi	15
03	Formateurs permanents du CPR	08
04	Directeur du CPR	01
05	Directeur de la structure de coordination (DECF)	01
TOTAL		108

Source : enquête de terrain, mai 2019

Les directeurs et formateurs ont été soumis à un entretien structuré. Un questionnaire a été administré aux élèves formés et équipés, aux employeurs des jeunes issus du CPR et aux formateurs du CPR. Les questionnaires comme les entretiens ont porté, d'une part, sur le dispositif de formation professionnelle et, d'autre part, sur les difficultés de développement des compétences des apprenants. Par ailleurs, nous avons fait des observations directes en classe. Grâce à ces observations, nous avons pu collectées les informations sur le dispositif d'enseignement-apprentissage en classe.

3. Les résultats de la recherche

3.1. Situation d'insertion des jeunes formés et équipés

La situation sur l'insertion des jeunes formés et équipés du CPR selon le sexe est consignée dans le tableau ci-après :

Tableau 2: Taux d'insertion des jeunes formés et équipés selon le sexe.

Sexe	Pourcentage(%)	Ne travaille pas	Travaille dans le domaine agricole		Autres
			Agriculture	Élevage	
Hommes		66,66	85,71	81,25	91,66
Femmes		33,33	14,29	18,75	8,33
Total		16,91	9,8	22,53	50,7
			32,39		

Source : enquête de terrain, mai 2019

Ce tableau nous permet de distinguer trois groupes de jeunes : le groupe de ceux qui ne travaillent pas, le groupe de ceux qui travaillent dans le domaine agricole et celui de ceux exerçant dans d'autres domaines

d'activités. Il ressort que la majorité des jeunes exerce hors du domaine agricole, soit 50,7% des enquêtés. Parmi ces derniers, on distingue 91,66% d'hommes contre 8,33% de femmes. Les emplois dans lesquels on retrouve ces jeunes sont : la maçonnerie, la menuiserie, la soudure, la photographie, le commerce. Certains sont devenus des agents publics de l'État (Enseignant, agent d'agriculture, agent d'élevage, militaire...). Seuls 32,39% des enquêtés exercent dans le domaine de leur formation (en agriculture ou en élevage) avec plus de personnes dans le sous domaine de l'élevage, soit 22,53%. Les femmes ont un faible taux de représentativité car elles sont peu nombreuses à se faire former au CPR. Cependant 16,91% des répondants ne travaillent pas ; parmi eux, il y a 66,66% d'hommes contre 33,33% de femmes.

3.2. Analyse des résultats liés aux facteurs sociologiques

La situation sociologique est déterminée par l'absence ou l'insuffisance des structures bancaires de crédits, le comportement de l'entourage du jeune vis-à-vis des nouvelles pratiques de cultures apprises par le jeune, la reconnaissance ou non de la formation au CPR ; l'inadéquation de la politique d'accompagnement à l'installation, la difficulté d'accès à la terre et leur situation économique précaire ainsi que les aléas climatique et pluviométrique. Le tableau suivant présente le niveau d'accompagnement des institutions bancaires de crédit.

Tableau 2: Niveau d'accompagnement des structures de crédit

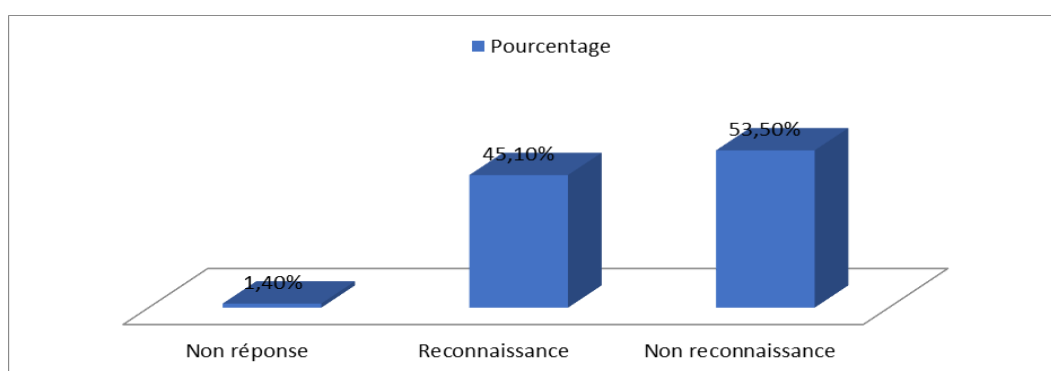
Niveau d'accompagnement des banques et autres fonds	Nombre de répondants	Pourcentage (%)
Bénéficiaire	03	4,2
Non bénéficiaire	68	95,8
Total	71	100

Source : enquête de terrain, mai 2019

S'agissant du niveau d'accompagnement des banques à octroyer un crédit aux jeunes des CPR, les réponses des enquêtés se présentent comme suit : 68 enquêtés soit 95,8% estiment qu'ils n'ont jamais été accompagnés par une quelconque structure de crédits contre 4,2% qui ont bénéficié d'un appui. Cette appréciation permet de nous rendre compte que les sortants bénéficient peu de l'appui des structures de crédits. Or l'accompagnement de ces structures permettrait aux jeunes de se procurer tous ce dont ils ont besoin pour mettre sur pieds leur entreprise. En ce qui concerne la situation de la présence ou non de retenues d'eaux aménagées pour faire valoir leurs connaissances, 61,97% répondent par l'affirmative contre 38,02% qui disent qu'il n'y a pas de retenues d'eau aménagées pour mettre en pratique ce qu'ils connaissent. Cependant, il ressort que la présence ou non des retenues d'eaux n'est pas suffisante pour faire valoir ces connaissances car cette présence ne donne pas forcément droit à une parcelle. La présence des retenues d'eau ou non est un facteur quasi insignifiant dans l'insertion des formés. Le graphique ci-dessous présente le niveau de reconnaissance de la formation reçue au CPR. Il convient de préciser que les 4,2% qui ont bénéficié de l'appui de crédit travaillent dans le domaine agricole et mènent à bien leurs activités. Cependant, aucun

jeune en déperdition agricole (chômage et autres activités) n'a été accompagné par ces structures. Ceci veut dire que l'accompagnement des banques est une variable très importante dans le développement des compétences agricoles.

Graphique 1: Reconnaissance de la formation du CPR



Source : enquête de terrain, mai 2019

Le graphique ci-dessus représente le taux de reconnaissance ou non de la formation du centre. Une proportion de 53,5% des enquêtés ont répondu par la négation contre 45,10% qui estiment que la formation est reconnue dans leur localité. Ces taux indiquent que la formation du CPR n'est pas suffisamment reconnue par les communautés de la majorité des jeunes du CPR enquêtés, ce qui peut conduire à des frustrations, d'où l'importance de ce facteur dans l'insertion des jeunes. De plus, les communautés dans lesquelles vivent les jeunes ont un comportement qui entrave parfois le réinvestissement des acquis de la formation. Le tableau ci-dessous montre le niveau de comportement de l'entourage du jeune issu du CPR vis-à-vis des nouvelles techniques apprises pendant la formation.

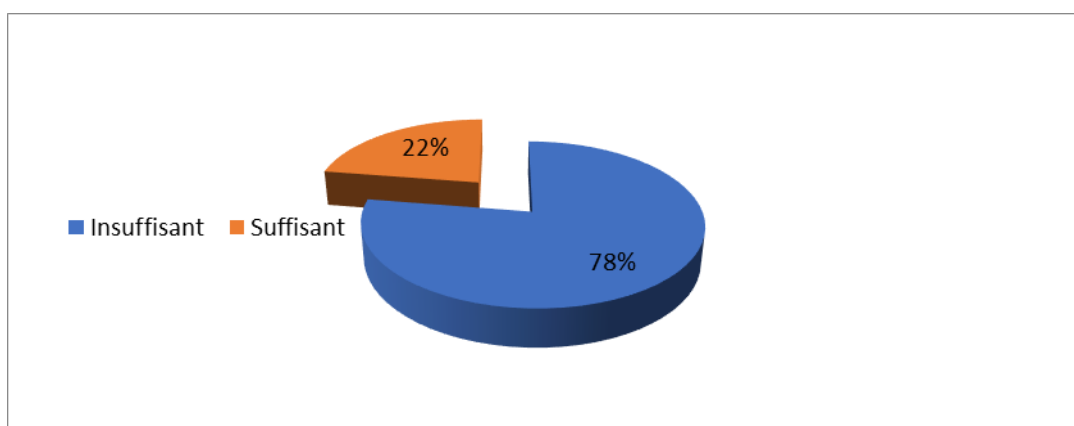
Tableau 3 : Comportement de l'entourage du jeune du CPR vis-à-vis des nouvelles techniques

Comportement de l'entourage du jeune	Nombre de répondants	Pourcentage (%)
Favorable	32	45,1
Réticent	39	54,9
Total	71	100

Source : enquêtes de terrain, mai 2019

À la lumière du tableau ci-dessus, nous remarquons que 54,9% des répondants estiment que leur entourage a un comportement réticent vis-à-vis des acquis de la formation des jeunes contre 45,1% qui sont favorables aux techniques apprises. Ces chiffres montrent que l'entourage du jeune est hostile aux nouvelles méthodes et techniques de cultures développées, ce qui empêche le jeune de montrer ses capacités. Ainsi, il développe un sentiment de découragement. Le graphique suivant présente le niveau d'adéquation de la politique d'installation dont ont bénéficié les jeunes.

Graphique 2 : Niveau d'adéquation de la politique d'installation des jeunes



Source : enquête de terrain, mai 2019

La lecture du graphique ci-dessus montre que la politique d'accompagnement à l'installation est diversement appréciée par les répondants. En effet 78% des enquêtés la trouvent insuffisante contre 22% qui la trouvent suffisante. Ces chiffres traduisent ainsi le degré d'inadéquation de la politique d'installation qu'éprouvent les jeunes. Il soulève aussi la question de l'efficacité de la politique d'accompagnement. Les kits d'installation reçus sont souvent incomplets avec parfois le matériel nécessaire en manque. Or une politique plus appropriée aurait permis une meilleure insertion. Le tableau suivant présente le niveau d'accès à la terre.

Tableau 4: Niveau d'accès à la terre des jeunes formés et équipés

Accès à la terre	Nombre d'enquêtés	Taux
Accès difficile	43	60,6%
Accès facile	28	39,4%
Total	71	100%

Source : enquêtes de terrain, mai 2019

La terre permet de mener son activité. Son absence constitue un problème majeur pour les jeunes car sans elle, il n'y a pas d'activité, donc de possibilité pour prouver qu'on est compétent. Selon ce tableau, la majorité des enquêtés, soit 60,6% ont un accès très difficile à la terre après leur formation contre 39,4% pour qui l'accès a été plutôt facile. Ces données révèlent que la majorité des sortants est confrontée à ce problème. De ce fait, la question de l'accès à la terre est l'une des raisons qui poussent les jeunes à abandonner le domaine agricole. Pour ce qui est de la répartition des pluies comme facteur déterminant de la faible

insertion agricole, la majorité des enquêtés, soit 54,9%, dit ne pas être confrontée à la précarité pluviométrique tandis que 40,9% éprouvent le contraire. Ceci prouve que la précarité des pluies n'est pas une difficulté majeure pour ne pas réinvestir les acquis de la formation, car ils peuvent s'adapter grâce aux techniques apprises. Par ailleurs, nous avons constaté que ceux qui n'ont pas d'activités au moment de l'enquête sont unanimes sur leur accès difficile au foncier. Un taux de 62,5% de ceux pratiquant l'élevage et 55,55% de ceux d'autres domaines d'activités estiment avoir un accès difficile à la terre. Aucun jeune pratiquant la production végétale n'a été confronté au problème d'accès à la terre. Ces résultats révèlent les difficultés majeures d'accès à la terre auxquelles sont confrontés la plupart des enquêtés.

3.3. Analyse des facteurs liés au dispositif de formation

Les facteurs pédagogiques sont essentiellement l'organisation des cours, l'adéquation et l'adaptation des contenus des programmes avec les réalités d'insertion socioprofessionnelle. Les formations du CPR sont modulaires et organisées en des compétences à inculquer aux apprenants. La perception de l'organisation des formations du CPR est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 5: répartition des enquêtés selon leur perception du mode de formation

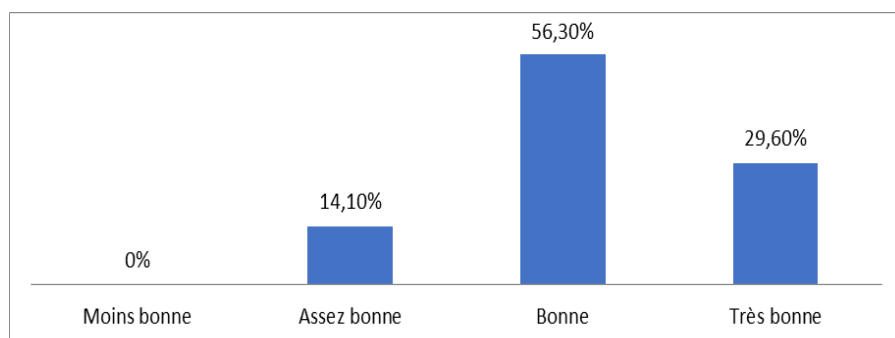
Appréciation du mode de formation	Nombre de répondants	Pourcentage (%)
Phase théorique	01	1,4
Phase pratique	65	91,5
Théorie+ pratique	05	7
Total	71	100

Source : enquête de terrain, mai 2019

Il ressort que les formations sont organisées en deux modes : la phase pratique et celle théorique. Ainsi 91,5% des enquêtés préfèrent la formation pratique contre 1,4% pour la phase théorique. Cependant, 7% des enquêtés accordent de l'importance aux deux modes de formations. Ils insistent sur le fait que les cours sont beaucoup plus pratiques que théoriques selon les volumes horaires des formations. Les interviewés sont tous unanimes de leurs implications dans les apprentissages ; selon eux, les formateurs veillent à ce qu'ils participent tous aux activités pédagogiques. Cependant, 15,5% d'entre eux estiment que les cours sont axés sur la mémorisation, car il faut maîtriser ce qui a été appris en classe pour pouvoir l'appliquer lors des activités pratiques. La formation du centre est donc axée sur la logique de formation utile aux jeunes et non sur une

logique d'enseignement vide de sens. L'appréciation de la formation reçue par des enquêtés est présentée par le graphique suivant.

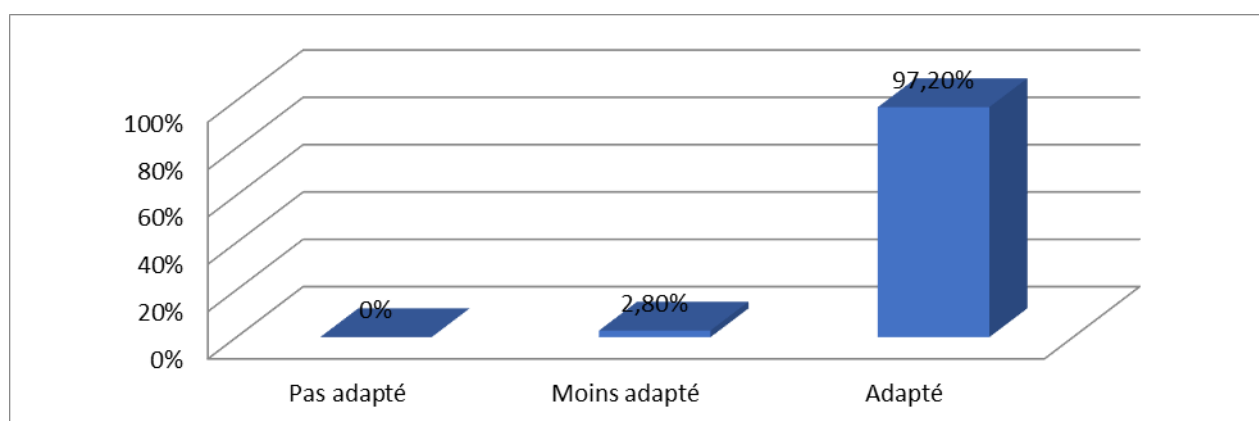
Graphique 3: Appréciation de la formation reçue



Source : enquête de terrain, mai 2019

La lecture de ce graphique montre que la formation reçue au CPR est de bonne qualité et confère aux apprenants les connaissances et aptitudes nécessaires pour exercer dans le domaine agro-sylvo-pastoral. Ainsi plus de 85% des enquêtés trouvent la formation bonne. Seulement moins de 15% la jugent assez-bonne mais néanmoins elle est appréciée à sa juste valeur puisque aucun répondant ne la déprécie. Ceux qui n'ont pas d'activité déclarent que leur chômage n'est pas lié à la qualité de la formation mais à autre chose. De ce qui précède, nous pouvons dire que le CPR a atteint son objectif en inculquant aux jeunes les connaissances et aptitudes nécessaires pour que chacun soit digne d'un entrepreneur agricole. Le graphique ci-après traduit le niveau d'adaptation des contenus d'enseignement par rapport aux réalités socioprofessionnelles des sortants.

Graphique 4: Adaptation des contenus d’enseignement aux réalités socioprofessionnelles



Source : enquête de terrain, mai 2019

Selon le graphique, 97,2% des enquêtés estiment que les contenus des cours sont adaptés et répondent aux besoins d’insertion socioprofessionnelle. Par contre, 2,8% des répondants affirment que ces contenus sont moins adaptés. Ce fort taux prouve que les enseignements tiennent compte des réalités et des besoins nécessaires aux apprenants et s’adaptent aux exigences nouvelles du terrain. Cette adaptation des contenus des formations permet d’introduire les innovations vulgarisées sur le terrain. Le tableau ci-dessous nous donne la typologie des modules de l’observation faite. Par ailleurs, les observations directes en classe, ont révélé que les formateurs maîtrisent les contenus de leurs enseignements et les explications à travers l’approche utilisée puisqu’avant tout, ils procèdent à une évaluation des apprenants en les soumettant à des situation-problème puis ils donnent des travaux pratiques ou dirigés pour les soumettre aux réalités professionnelles. Ils ne sauraient terminés leurs

cours sans se rassurer de la compréhension effective des apprenants à travers la vérification du contenu du cours par des questions. L'analyse qui se dégage de cette situation est que les formateurs utilisent des méthodes pédagogiques efficaces qui confèrent aux élèves les connaissances et aptitudes nécessaires pour être aptes dans le domaine agricole. Les apprenants sont toujours impliqués dans les apprentissages. Ils participent activement au cours et appliquent directement les connaissances théoriques acquises en classe, ce qui leur permet d'être en situation de réception active en classe. Ainsi, la formation permet d'inculquer les compétences nécessaires pour s'investir dans l'agriculture.

3.4. Interprétation des résultats

L'objectif de notre étude vise à comprendre les facteurs explicatifs du faible niveau de développement des compétences en agriculture des jeunes formés et équipés issus des CPR. A travers nos résultats, nous remarquons que seuls les facteurs sociologiques ont une influence plus ou moins significative sur le niveau de réinvestissement des acquis de la formation. La plupart des facteurs sociologiques augmentent le risque de déperdition des élèves du domaine agricole. Ces facteurs sont, entre autres, les difficultés d'accès à la terre, l'inadéquation de la politique d'installation, la non reconnaissance de la formation des jeunes et le manque de moyen financier. L'examen des difficultés d'accès à la terre montre que la plupart des sortants ayant pu s'insérer ont dû hériter des exploitations de leurs parents ou elles leur étaient offertes en don ou en prêt. Par contre, les autres sont dans l'obligation d'abandonner le

domaine. L'influence de la politique d'installation sur l'insertion agricole des sortants s'explique par l'impact de l'octroi du matériel complet et de qualité aux jeunes. Cet impact serait l'incitation à la mise en place d'exploitation afin de mettre en application les techniques apprises. Cependant, les répondants relèvent que la politique n'est pas en adéquation avec leur projet. La marginalisation des sortants pose le problème de la reconnaissance de la formation dont ils ont bénéficié. L'absence d'accompagnement des structures de crédits ne permet pas aux sortants de faire valoir leurs connaissances puisque les moyens pour se procurer des facteurs de production font défaut. La conjugaison de toutes ces raisons ne permet pas aux élèves de se maintenir dans le domaine agricole. Contrairement aux facteurs sociologiques, les facteurs pédagogiques, quant à eux, permettent aux élèves d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour un meilleur transfert des apprentissages en classe. Vu les différents facteurs impactant le développement des compétences des élèves, les conditions économiques, administratives, géographiques et culturelles sont très capitales pour l'insertion socioprofessionnelle en agriculture des sortants équipés. Ainsi l'accompagnement financier, l'adéquation de la politique d'installation, les conditions d'accès à la terre ont un impact significatif sur le niveau d'insertion agricole des jeunes. Il ressort que les pratiques pédagogiques dans ce centre de formation favorisent l'acquisition de connaissances, donc ne constituent pas un facteur explicatif du faible développement des compétences en agriculture des apprenants. Ainsi, étant donné que les

facteurs pédagogiques sont infirmés, nous pouvons affirmer que notre hypothèse générale est partiellement confirmée.

4. Discussion des résultats

Il s'agit dans cette section, de confronter nos résultats à ceux d'autres chercheurs qui ont abordé la question. Pour ce qui est de notre étude, les résultats basés sur les facteurs sociologiques sont conformes à nos attentes tandis que ceux des facteurs pédagogiques ne le sont pas. Notre étude, comparativement à d'autres travaux de recherche antérieurs, traite d'un pan de la problématique de l'insertion des jeunes formés et équipés en agriculture. Ainsi J. Ouedraogo (1970), dans son étude, a abordé la question du dispositif d'accompagnement à l'installation des jeunes formés dans les centres de promotion rurale (CPR). Elle est parvenue aux mêmes résultats que nous sur la question de l'adéquation des kits d'installation. En effet, il ressort de son analyse que la mise en place du dispositif a permis de doter les jeunes en kits d'installation selon la nature de leurs projets mais les kits reçus sont incomplets ou ne correspondent pas à leurs projets d'installation. Cependant, elle n'oublie pas de souligner les énormes difficultés auxquelles les jeunes font face. Les plus récurrentes sont l'accès à la terre, l'accès au crédit et le marché pour écouler les produits. Pour les auteurs tels que Simboro (1983) ; Belloncle (1982) ; L. B. Ouédraogo (1977) et P. Toé (1989), les causes des difficultés d'insertion socioprofessionnelle sont respectivement la négligence de la post-formation, le dispositif de formation mis en place, la négligence des réalités socioculturelles du milieu, la non implication des populations dans

la mise en œuvre des dispositifs post-formation et le manque de suivi des GJA. Maragnani (2007) montre que la difficulté majeure vécue par les sortants de la formation agricole est d'ordre foncier. Pour lui, les difficultés d'insertion socioprofessionnelles sont en relation avec le foncier. La disponibilité des terres et leurs modes d'acquisition constituent un sérieux handicap à une bonne installation des jeunes formés. Pour IPD/AOS (2004), c'est le manque de système adapté de financement agricole qui constitue un véritable problème pour l'équipement des jeunes.

De nombreuses institutions financières ont des conditions d'octroi des crédits agricoles qui sont souvent difficiles à réunir. Dans cette même logique, V. K. Plougastel (2014) soutient cette opinion en affirmant que l'accompagnement du jeune et le financement du projet ainsi que l'insertion dans les organisations professionnelles sont autant de leviers incontournables pour une insertion réussie des jeunes. Aussi une autre étude réalisée par M. Kaboré (2013) intitulée : La problématique de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes formés dans les centres de promotion rurale au Burkina : cas des sortants du CPR de Goundi, fait un diagnostic sur la situation post-formation des jeunes. Le constat est que la majorité des facteurs que nous avons soulignés dans notre étude reviennent. Elle préconise alors la mise en place d'une véritable politique post-formation afin de permettre aux jeunes de s'investir pleinement dans le domaine agricole.

De même, F. Zinsonné (2013), dans son étude intitulée : Insertion socioprofessionnelle des sortants de la formation agricole non formelle sur le marché de l'emploi au Burkina Faso et importance accordée à la

production céréalière : cas des sortants du CPR de Goundi, montre que les dimensions d'ordre sociologique, sociopsychologique et psychoprofessionnel sont des éléments déterminants dans l'insertion socioprofessionnelle. Ces résultats sur le plan sociologique sont conformes aux nôtres. Cependant, nous avons limité nos recherches aux facteurs sociologiques et pédagogiques tandis que son étude a pris en compte les dimensions sociopsychologiques et psychoprofessionnelles. Dans le même sens que G. Belloncle (1982), notre enquête confirme que les jeunes formés hors de leur milieu de vie, sans liaison avec le milieu, se coupent progressivement de ce dernier et lorsqu'ils reviennent à la fin de leur formation, ils paraissent comme de dangereux perturbateurs. Ainsi, ils sont dans l'incapacité d'appliquer, à leur retour, les techniques apprises dans les centres de formation et ceci en raison de l'opposition de leurs aînés. Découragés, les jeunes vendent le matériel et partent en exode. Ce constat a été souligné par le directeur du CPR en ces termes : « Les jeunes sortent du centre avec les aptitudes nécessaires dignes d'un entrepreneur agricole averti mais ils sont confrontés à de multiples perturbations qui rendent le transfert des acquis difficiles. Cette situation les décourage, ce qui les pousse à vendre le matériel dont ils ont bénéficié et partent à l'aventure ».

Conclusion

Les résultats issus de notre enquête révèlent que seuls les indicateurs liés aux facteurs sociologiques expliquent le faible niveau d'insertion agricole des sortants du centre de Goundi. En effet, la plupart des jeunes ne bénéficient pas d'appui des structures de crédits afin de financer leurs

entreprises. Ils sont également marginalisés par leurs communautés qui ne reconnaissent pas la formation reçue, leur savoir-faire n'est donc pas valorisé. De plus, la politique d'installation dont ils bénéficient n'est pas en adéquation avec leurs projets d'insertion d'où des déperditions. Quant aux facteurs pédagogiques, l'étude a montré qu'ils sont loin d'être un frein au développement des compétences des élèves, bien au contraire ils permettent aux jeunes d'avoir les connaissances et aptitudes nécessaires pour exercer dans le domaine agricole en tant que professionnels du domaine.

Nous pensons que pour permettre un meilleur développement des compétences des jeunes formés et équipés dans le domaine agricole, il faut avant tout recrutement, s'assurer que le futur apprenant du centre est conscient, motivé et prêt à s'investir dans le domaine agricole. Pour cela, il faut procéder à une campagne de présentation du centre dans les moindres détails. Le recrutement doit se faire sur des critères objectifs afin de recruter l'apprenant qui aspire réellement à devenir un entrepreneur agricole averti. Ensuite, chaque apprenant doit, une fois recruté, mettre en place, pour la durée de la formation, un projet qui lui permettra d'avoir quelque ressource pour commencer son projet post formation. Pour lui permettre d'être convaincu que le domaine dans lequel il se forme constitue une véritable source de revenu, il faut multiplier les visites de terrain chez les anciens apprenants du centre qui sont actuellement des modèles de réussite. De plus, il faut œuvrer à rendre disponibles les kits d'installation à temps afin de permettre au jeune de faire rapidement ses preuves sur le terrain. Il faut enfin renforcer les capacités des jeunes

sortants à travers les suivi-conseils et des cadres de concertations et de partage d'expériences.

Références bibliographiques

- Allard R. et Ouellette J-G, 1990 : « Vers un modèle macroscopique des facteurs déterminants de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ». *Carriérologie*, Canada, vol, n°3, p 497-517
- BAD, 2002 : « Projet de formation des jeunes agriculteurs ». Rapport d'évaluation du projet, Ouagadougou
- Belloncle G., 1982 : « Évaluation de projets de formation en République de Haute-Volta. La formation des jeunes agriculteurs dans quatre « O.R.D » de Haute-Volta (rapport de mission effectuée entre le 23 novembre et le 19 décembre 1981)
- Belloncle G., 1985 : « Comment associer les producteurs : pour une approche « participative » de la recherche et de la vulgarisation. Extrait de recherche, vulgarisation et développement en Afrique noire. Colloque de Yamoussoukro
- Dubar C., 2000 : L'interprétation d'une mutation ». Paris, PUF, Coll. « le lien social »
- Dubar C., 2001 : « La construction sociale de l'insertion professionnelle ». *Éducation et Sociétés*, Dossier N°36 n°7/2001/1, Versailles

- Debouvry P., 2002 : « Enjeux et contraintes de la formation professionnelle agricole en Afrique de l'Ouest francophone à l'horizon 2025 ». AGRIDOC n°3. Juin 2002.
- IPD/AOS, 2002 : « Problématique de la formation des jeunes ruraux en Afrique de l'ouest », Rapport, Ouagadougou
- IPD/AOS, 2004 : « L'analyse du système de formation des jeunes agriculteurs ». Rapport, Ouagadougou
- Kabore E., 2005 : « Éléments de réflexion pour la définition d'une politique nationale de formation professionnelle agricole au Burkina Faso ». Atelier pour l'Afrique subsaharienne sur la « Formation de masse en milieu rural », Ouagadougou
- Kabore M., 2013 : « La problématique de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes formés dans les centres de promotion rurale au Burkina Faso : cas des sortants du CPR de Goundi. Mémoire de fin de cycle des élèves-conseillers d'agriculture », Bobo Dioulasso 84p
- Maragnani A., 2008 : Les enjeux de la formation professionnelle et technique dans le secteur agricole et en milieu rural : cas de l'Afrique de l'ouest. Paris, PUF
- Maragnani A. et Poussou D., 2009 : « Formation professionnelle et développement. SupAgro Collection », Les cahiers du réseau FAR, Montpellier
- Ouedraogo L. B., 1977 : « Les groupements pré-coopératifs au Yatenga-Haute-Volta. Essai de modernisation d'une

structure éducative traditionnelle le Naam ». Thèse de Doctorat de troisième cycle

Poussogho N. D., 2017 : « La question du réinvestissement des acquis des élèves à la fin de l'école primaire au Burkina Faso », Revue des sciences sociales, programme stratégique à la recherche scientifique, Abidjan, p. 141-155

Rouamba A., 1982 : « La Formation des Jeunes Agriculteurs. Comment les Groupements des jeunes agriculteurs (GJA) peuvent-ils répondre aux aspirations des jeunes ruraux ? Une étude de cas sur l'O.R. D du Centre : Ouagadougou. Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur du développement rural

Simboro K. V., 1983 : « Les problèmes posés par l'installation des groupements de jeunes agriculteurs dans l'O.R. D du Centre-Ouest », Mémoire de fin de formation des élèves-conseillers de Formation des Jeunes Agriculteurs

Toé P., 1989 : « Formation et développement en milieu rural : cas de la formation des jeunes agriculteurs (FJA) dans trois villages en pays « San ». Burkina Faso. Mémoire de Maîtrise.

Zinsonne F. M. L., 2013 : « Insertion socioprofessionnelle des sortants de la formation agricole non formelle sur le marché de l'emploi au Burkina Faso et importance accordée à la production céréalière. Cas des sortants du CPR de Goundi ». Thèse de Ph. D en Administration de l'éducation.

Loi N°013-2007/AN portant loi d'orientation de l'éducation. Burkina Faso, (2007).

Arrêté n°2016-045/MAAH/CAB portant missions, organisation et fonctionnement des centres de promotion rurale. Burkina Faso, (2016)